

# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	6
• présents	5
• votants	5
• absents	1
• exclus	0

Date de convocation :  
22 juin 2023

Date d'affichage :

Objet  
N° 16 / 2023  
  
PLU de Sigoyer.

De la commune CHATEAUNEUF D' OZE

Séance du 29 juin 2023 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme BARTHELEMY Monique

Étaient présents :

Cédric METAILLER, Nadège LOMBARD, Gilbert GARCIN, Monique BARTHELEMY et Amandine GOUAUX-GARDIOL  
Absente : Valérie MALAN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500351-20230629-DELIB162023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/07/2023

Affichage : 29/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Secrétaire de séance :

Mme LOMBARD Nadège

Le Maire informe les membres du conseil municipal d'une demande d'avis de la part de la mairie de Sigoyer, commune limitrophe, sur la modification de leur PLU.

Après examen et discussion, le conseil, à l'unanimité des membres présents :

- acte qu'il n'y a aucune observation à formuler sur la modification du PLU de Sigoyer

- cependant profite de l'occasion de contact avec cette commune, pour remettre en lumière le problème de l'écoulement de la surverse du captage de la Mère de L'Aigue, dans la montagne de Céüse, qui ne coulerait pas ou du moins pas en totalité, comme prévu dans l'arrêté préfectoral n° 2008.366.3 du 31 Décembre 2008, sur le bassin versant du Drouzet, dans le torrent de La Lumineuse, mais vers l'autre bassin versant. Il y a, là, un réel problème sur le volume d'eau dans le torrent du Drouzet qui ne cesse de diminuer, malgré toutes les remarques faites par la mairie, au commissaire enquêteur et à la préfecture en Novembre 2007 et Janvier 2008, lors de l'enquête publique.

- charge le maire des formalités nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Ont signé le registre les membres présents.

Le Maire,  
Monique BARTHELEMY.